

Amundi DAX 50 ESG II UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication
Publicitaire

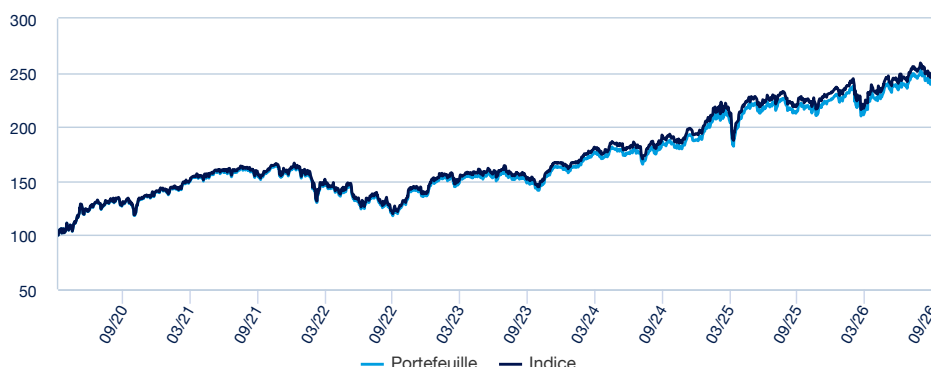
30/09/2026

ACTIONS ■

Objectif d'investissement

Le compartiment est un OPCVM à gestion passive, qui reproduit la composition d'un indice. Le compartiment réplique l'indice de référence DAX 50 ESG+ Net Return EUR (indice des performances nettes) (ISIN DE000A3DSHU1) (l'« indice » de ce compartiment) et a pour objectif de fournir aux investisseurs un rendement basé sur les performances de l'indice DAX 50 ESG+. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'indice calculé par STOXX Ltd. réplique les performances des 50 sociétés dotées du plus haut classement ESG, qui ont été sélectionnées parmi les 75 sociétés les plus importantes selon la capitalisation boursière flottante de l'indice HDAX, en appliquant les filtres d'exclusion ESG et la méthodologie d'évaluation du secteur ESG du fournisseur de données International Shareholder Services Inc. (ISS-ESG) et en tenant compte des exclusions visées à l'article 12, paragraphe 1, points a) à g), du Règlement délégué (UE) 2020/1818, dans sa version actualisée. Les entreprises qui ne remplissent pas certains critères en ce qui concerne le tabac, le charbon thermique, l'extraction de charbon thermique, la production d'électricité thermique au charbon et son extraction, les sables pétroliers, l'exploration pétrolière et gazière de l'Arctique, la fracturation hydraulique, les services énergétiques nucléaires, la production de centrales nucléaires, l'énergie nucléaire, l'uranium, les armes à feu civiles et les équipements militaires, sont exclues. Parmi les entreprises restantes, les 50 entreprises ayant les meilleurs résultats ESG sont ensuite incluses dans l'indice. Si moins de 50 entreprises sont éligibles à l'inclusion, aucune entreprise supplémentaire ne sera incluse et l'indice sera composé de moins de 50 entreprises. Si le score ESG est identique pour deux entreprises, la plus grande entreprise en termes de capitalisation boursière flottante sera sélectionnée. En ce qui concerne l'énergie nucléaire et le gaz naturel, la société de gestion peut, dans le cadre de l'indice à reproduire, acquérir des actifs d'émetteurs ou de sociétés en portefeuille qui génèrent leurs revenus par des activités liées à la production d'énergie ou à d'autres utilisations de l'énergie nucléaire et du gaz naturel, et à l'extraction d'uranium ou de gaz naturel. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus dans la partie spécifique au compartiment, à la rubrique « Description de l'indice sous-jacent du compartiment ». Le rééquilibrage est effectué chaque trimestre. Les opérations de pondération ont une incidence sur les coûts à payer par le compartiment et donc sur les performances du compartiment. Un calcul basé sur les performances de l'indice peut engendrer une erreur de suivi pouvant atteindre 1 %. Des informations sur l'indice sont disponibles sur Internet à l'adresse <https://stox.com/index/daxesgpn/>. Conformément aux conditions de placement et aux principes et limites de placement décrits dans le prospectus, le compartiment s'efforcera d'atteindre l'objectif d'investissement en acquérant toutes les composantes de l'indice (ou, exceptionnellement, un nombre important de celles-ci) dans la même proportion que l'indice (tel que déterminé par le gestionnaire d'investissement). Les ETF entièrement répliqués peuvent ne pas contenir toutes les composantes ou la pondération exacte d'une composante dans l'indice de référence. Au lieu de cela, ils peuvent chercher à s'exposer à cet indice de référence en utilisant des techniques d'optimisation (appelées échantillonnage) et/ou en investissant dans des titres qui ne sont pas des composantes d'un indice de référence. Des opérations de prêt et de mise en pension de titres ne peuvent pas être conclues. Le compartiment peut investir un maximum de 10 % de ses actifs dans des parts d'autres OPCVM ou OPC nationaux ou étrangers. L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'est possible que dans des situations particulières, dans l'intérêt des investisseurs. La valeur des instruments financiers dérivés ne doit pas dépasser 10 % du compartiment. Au moins 92 % de la valeur des actifs spéciaux de l'OPCVM sont investis dans des capitaux au sens de la § 2, paragraphe 8, de la Loi sur la fiscalité des investissements.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	15,05%	15,05%	17,51%
Volatilité de l'indice	15,04%	15,06%	17,52%
Tracking Error ex-post	0,12%	0,18%	0,20%
Ratio de sharpe	0,68	0,95	0,70

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 30/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	Depuis le 06/04/2020
Portefeuille	5,95%	-4,57%	1,58%	11,15%	59,64%	54,75%	139,34%
Indice	5,76%	-4,56%	1,62%	11,00%	60,13%	57,29%	145,67%
Ecart	0,19%	-0,01%	-0,03%	0,15%	-0,49%	-2,54%	-6,32%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	20,42%	15,11%	19,63%	-15,20%	14,93%
Indice	20,24%	15,79%	20,42%	-14,61%	15,46%
Ecart	0,17%	-0,69%	-0,79%	-0,59%	-0,53%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible

⚡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen. Dans des conditions de marché très défavorables, il est possible que la capacité à répondre à votre demande de restitution de capitaux soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez vous reporter au prospectus ou au document d'information clé pour l'investisseur d'Amundi DE.

Caractéristiques (source : Amundi)

VL	D : 50,68 EUR
Actif géré	305,94 (millions EUR)
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	0,16%
Date de VL et d'actif géré	30/09/2026
Code ISIN	D : DE000ETF9090
Code Bloomberg	D : E909 GY
Type de Réplication	Physique
Indice de référence	100% DAX 50 ESG+
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Date du dernier coupon	04/08/2026 (EUR)
Dernier dividende	1,2700 (EUR)
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Allemand
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Dépositaire	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG GMBH WIRTSCHAFTSPRÜFUNGSGESELLSCHAFT
Date de création de la classe	06/04/2020
VL de lancement	25,00 (EUR)
Date de la première VL	06/04/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Clôture fiscale	Juin

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

ACTIONS ■

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. Le DAX 50 ESG+ suit la performance des 50 sociétés avec le score ESG le plus élevé sélectionnées parmi les 75 plus grandes sociétés en termes de capitalisation boursière flottante de l'Indice HDAX.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Allemagne**

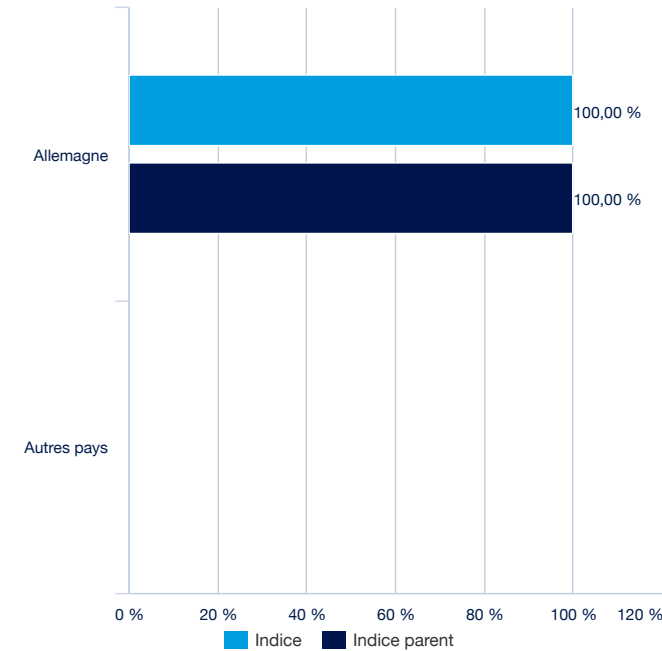
Nombre de valeurs : **50**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
SIEMENS AG-REG	7,70%	10,89%
SAP SE / XETRA	7,35%	9,80%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	7,29%	4,07%
ALLIANZ SE-REG	6,78%	8,46%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	6,67%	4,81%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	6,07%	3,39%
DEUTSCHE BANK NAMEN	5,71%	3,19%
DHL GROUP (XETRA)	5,07%	2,84%
DEUTSCHE BOERSE AG	5,03%	2,81%
BASF SE XETRA	4,20%	2,35%
Total	61,87%	52,62%

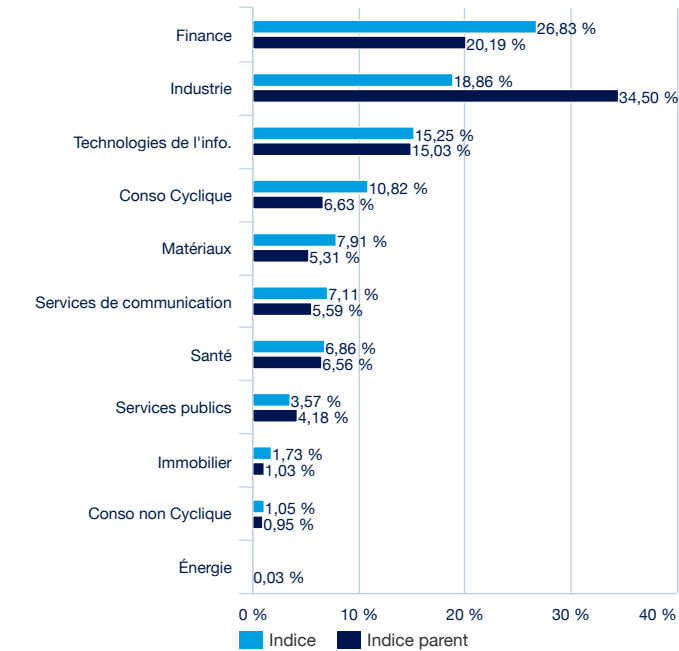
Indice parent : **HDAX**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **HDAX**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **HDAX**

ACTIONS

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	7,84	7,63
Environnement	7,48	6,83
Social	4,99	4,85
Gouvernance	6,47	6,52

Indice parent : HDAX

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise .

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«E» pour Environnement (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

«S» pour Social (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

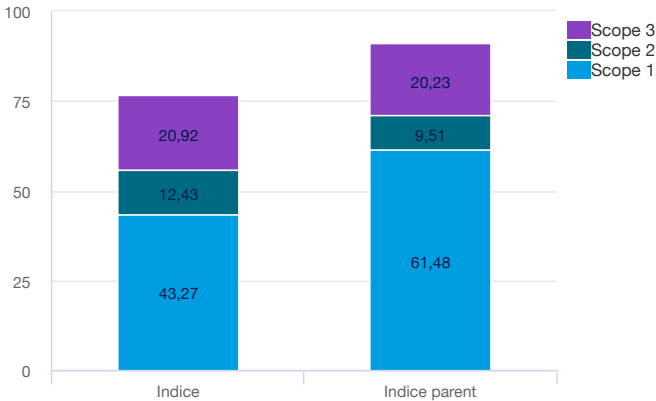
«G» pour Gouvernance (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone

Empreinte carbone par million d'euros investis

	Indice	Indice parent
Total en tCO2 / M€ (Indice/Indice parent) :	76,62	91,22



Indice parent : HDAX

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis.

Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Source : Les données sur émissions carbonees sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.



ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	CHF	E909 SW	E909CHIV	E909.S	E909CHFINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	E909 GY	EDAXEUIV	E909.DE	EDAXEURINAV=SOLA